



**UNION SYNDICALE DES RETRAITÉ-ES
DE HAUTE SAÔNE**

**USR CGT 70 -7, RUE & PLACE BEAUCHAMP
70 000 VESOUL**

**A l'attention des candidat-e-s "Tête de Liste" aux
Elections Municipales de Haute Saône
des 15 & 22 mars 2026**

Vesoul le 2 mars 2026

Madame, Monsieur,

A notre connaissance, en tant que "Tête de Liste", vous vous êtes porté-e candidat-e à l'élection municipale de votre commune.

A cet effet, si vous êtes élu-e, vous serez amené-es à promouvoir la mise en œuvre de multiples actions en direction de la population de cette commune, dans le respect des valeurs de notre République qui sont "Liberté, Egalité, Fraternité".

C'est la raison qui invite notre Union Syndicale de Retraité-e-s CGT de la Haute Saône, dans le cadre de la ***journée internationale de lutte pour les droits des femmes du 8 mars*** prochain, à vous interpellier sur la condition des femmes retraitées en général, qui génère des situations particulières que vous aurez à traiter sur votre territoire de compétences.

Toutes les inégalités subies par ces femmes, lors de leur période d'activité, se traduisent par des conséquences amplifiées à la retraite.

Ce qui entraîne pour beaucoup de ces femmes de petites pensions, qui ne leur permettent pas une vie décente, voire pour certaines d'entre elles de la pauvreté due à des carrières hachées ou plus courtes, des métiers moins bien rémunérés, des déroulements de carrière inexistantes ou ralentis du fait de la maternité.

C'est ainsi que statistiquement 49% des femmes retraitées perçoivent une pension de droit direct inférieur à 1000 € et que 40% d'entre elles partent en retraite avec une carrière incomplète.

A la retraite, elles aussi, peuvent être victimes de violences quand on sait que 24% des féminicides recensés en 2024 concernaient des femmes âgées de plus de 70 ans.

Avec la journée du 8 mars, c'est l'occasion de leur permettre d'exprimer leur exigence à vivre dignement et le plus sereinement possible leur retraite et d'accéder sans contrainte aux activités culturelles et de loisir au plus proche de leur lieu de vie.

Pour ce 8 mars, avec la CGT, les femmes retraitées revendiquent entre autre:

- L'augmentation des pensions de 10 %, avec 300 € tout de suite pour les petites retraites et pas de retraite inférieure au Smic.

- L'arrêt des discriminations à cause de l'âge en matière de santé et le maintien, au delà de 74 ans, de la prise en charge par la Sécurité sociale des actes médicaux de prévention des cancers féminins.

- La Sécurité sociale intégrale, avec prise en charge à 100 % selon les besoins de santé et d'aide à l'autonomie tout au long de la vie.

- L'accès à un logement décent, abordable financièrement et adapté au vieillissement.

- Des services publics de qualité et accessibles physiquement.

Avec ces femmes, notre Union Syndicale vous demande, dans le cadre de votre mandat électif, de mettre en œuvre une politique communale permettant de palier le plus efficacement possible aux inégalités vécues et subies pour bon nombre d'entre elles.

Une politique communale s'attaquant aux déserts médicaux et à la promotion de réseaux de lien social permettant l'éradication de l'isolement.

Pour enfin donner à cette politique l'objectif d'être la boussole sociale, tout en étant la condition indispensable au développement d'une société plus juste et plus humaine, éléments indissociables à la quiétude et sérénité tant espérées pour ces femmes retraitées.

Comptant sur votre humanisme et sur votre volonté d'œuvrer au bien être de tout un chacun, nous vous adressons tous nos vœux de pleine réussite en ce domaine.

Pour le Bureau de l'USR CGT-70,

Jean Luc BAUMGARTNER, Marie-Thérèse MICHEAU, Patrick IVANCE, Monique CLAUDE